Carquefou Athlétique Club

Entraîneur sportif jeune (-16)

Identification

Nom du club : Carquefou AC

Sous la responsabilité du président de club (administrative) et du directeur sportif (objectifs)

Type de contrat : Alternance ou CDI temps partiel (mi-temps)

Temps de travail : 17,5h/semaine (mi-temps annualisé)

Statut (groupe de classification CCNS): employé 1 ou 2

Lieu de travail habituel : Stade du Moulin Boisseau

Contexte et finalités du poste

L'entraînement, la formation et l'encadrement des jeunes de 12 à 16 ans est au cœur des objectifs et valeurs du club. Aujourd'hui le poste rémunéré à ⅓ temps ne couvre plus les besoins croissants du club. Le poste est donc étendu à un ½ temps pour la saison 2025/26.

Pour ces catégories d'âge, l'athlétisme est composé de courses, sauts et lancers.

Missions et activités

Les catégories d'âge principalement ciblées sont les benjamins et les minimes des deux sexes.

Préparer, encadrer et animer les entraînements en toute sécurité, dans le respect des valeurs du club et des recommandations de notre fédération

Encadrer, organiser et suivre le bon déroulement des stages et compétitions, y compris quand cela demande une présence en week-end ou jour férié, dans la limite du droit du travail et de la convention collective

Assurer des tâches administratives liées à l'animation de ces groupes (inscriptions aux activités et compétitions, stages …)

Rendre compte au président et éventuellement au bureau de ces activités (congés…), et besoins (matériels, déplacements, lieux d'entrainements, inscriptions, …)

Horaires des entrainements 2024/2025 pour référence :

- Mardi 18h15-19h45 (séance BE+MI, sprint, saut)
- Mercredi 18h-19h45 (pouvoir commencer à 16h30 serait souhaitable sinon séance MI seulement)
- Jeudi 18h15-19h45 (séance facultative, par exemple MI2 en vue du passage en Cadet)
- Vendredi 18h15-19h45 (Eveil puis BE+M, lancer et demi-fond)

Soit 6h15 (+1h30 mercredi), et 10h par semaine pour la présence en week-end et les préparations de séances

Niveau de diplôme souhaité

Entraineur -16 ou équivalent avec de l'expérience.

L'alternance est envisagée mais demande une certaine autonomie (il n'y aura peut-être pas de référent à chaque entraînement).

Compétences

Savoirs

Connaissances techniques liées à l'athlétisme, l'encadrement de ces tranches d'âge et l'enseignement.

Connaissance technique de l'athlétisme et du fonctionnement de ces instances (fédération, ligue, comité départemental) pour gérer et anticiper au moins les inscriptions, le recensement de juges, la formation de jeunes juges, …

Connaissance de la réglementation et des obligations légales liées à la gestion de groupe mixte de cette tranche d'âge.

Savoir-faire

Animer un groupe en toute sécurité et dans le respect des normes et règles techniques des disciplines.

Valider et éventuellement proposer des ajustements des horaires d'entraînements pour répondre au mieux aux besoins des athlètes et des contraintes matérielles.

Faire preuve de pédagogie et de bienveillance, en mettant en avant les valeurs du club.

Composer les équipes en compétition.

Proposer des optimisations aussi bien des séances que des organisations hors stade.

Savoir-être

Être autonome et à l'aise avec les jeunes de cette tranche d'âge.

Animer les entraînements pour que les athlètes y trouvent du plaisir, les valeurs de l'entraide puis le goût de l'effort.

Gérer la relation avec les parents et ne pas hésiter à se faire assister des autres entraîneurs, du bureau ou des bénévoles.

Savoir rendre compte et demander de l'aide, entre autres au président et au directeur sportif. Anticiper ,les congés, les compétitions, les déplacements, les activités…

Échanger avec les autres entraîneurs et participer à l'entraide lors des entraînements, des déplacements, des compétitions…

Procédure de recrutement

Candidature à adresser au président du club. Entretien avec le président, puis le directeur sportif et son adjoint.